



### Mugello 27. / 28. + Misano 29. avril 2021

**1er Conducteur (-trice)**

**Merci de remplir tout le formulaire en lettres MAJUSCULES**

Nom, Prénom \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_ Date de Naissance \_\_\_\_\_  
 Rue, No \_\_\_\_\_ Pays/NPA/Ville \_\_\_\_\_  
 Tél. priv \_\_\_\_\_ Tél. Job \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_  
 GSM \_\_\_\_\_ E-Mail \_\_\_\_\_

**2ème Conducteur**  **Accompagnant (Merci de cocher!)** **Nombre:** \_\_\_\_\_  
 Nom, Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_

**Véhicule** Marque \_\_\_\_\_ Modèle \_\_\_\_\_ No d'immatricul \_\_\_\_\_

**Je désire participer dans le même groupe que les personnes suivantes:**

Nom(s): \_\_\_\_\_

**Réservation pour l'hôtel à Mugello**

Les prix au Park Hotel Ripaverde par nuitée  
 (petit déjeuner compris: **Chambre simple: 125,- € · Chambre double: 155,- €**)

Je réserve 1 chambre simple  Je réserve 1 chambre double 2 nuitées du **26.04. au 28.04.2021**

**Les recommandations d'hôtels pour Misano seront annoncées bientôt**

La réservation de la chambre se fait au nom du participant. Le prix de la chambre est à la charge du participant et n'est pas inclus dans le forfait. Le paiement de la chambre est effectué par le participant sur place et comptant. Toute modification de réservation doit être communiquée au moins 14 jours ouvrables avant l'événement. **Le participant effectue lui-même le paiement sur place!**

**Frais de participation**

1. conducteur: € 4.250,-  2. conducteur: € 1.250,-  
 accompagnant: € 490,-  location Box: € 650,- pour 3 jours (occupation multiple possible)

Dès réception de ce formulaire d'inscription dûment rempli, vous allez recevoir un courrier de confirmation avec indication du compte sur lequel vous voulez bien verser tous les frais de participation. Sans versement immédiat de votre part, aucune suite ne sera donnée à votre dossier.

Les 1er et 2e conducteurs(-trices) et accompagnant(e)s confirment que toutes les informations données ci-dessus sont correctes et complètes. Ils respectent les règles et les instructions de tout votre personnel (instructeur, fonctionnaires, etc.). Le droit allemand est applicable.

Lieu: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

**1. conducteur**

**2. conducteur**

**accompagnant**

**Conditions de participation** (Traduction sommaire: le texte allemand fait foi)

**Type et objectif de l'événement:** Formation à la sécurité de la conduite sur une enceinte spécialement dédiée à cela. Chaque circuit est très bien équipé a été choisi exclusivement pour des raisons de sécurité. L'objectif de l'événement n'est aucunement d'atteindre des vitesses maximales ou un chrono, mais d'optimiser les compétences et la technique de conduite. L'objectif exclusif de l'événement est d'améliorer la sécurité de la conduite sur la route en assurant un contrôle sûr de son propre véhicule.

**Conditions de participation**

Les véhicules doivent être en parfait état technique et en bon état de marche. Tous les propriétaires d'un permis de conduire valable en Europe ou les titulaires d'un permis de conduire pour la conduite du véhicule utilisé sont autorisés à participer. En signant le formulaire d'inscription, le participant affirme qu'il est le propriétaire du véhicule à utiliser. Si un participant n'est pas le propriétaire du véhicule utilisé, la permission du propriétaire est requise. Les véhicules doivent être assurés auprès d'une assurance responsabilité civile automobile et du StVZO.

**Assurance**

Les participants ne sont pas assurés contre les risques liés à l'événement. Le cas échéant, le participant doit clarifier ce point avec sa compagnie d'assurance (en particulier la couverture intégrale).

**Précautions de sécurité**

Pendant toutes les séances de roulage, les **ceintures de sécurité** doivent être attachées. Le port du **casque de sécurité** est obligatoire pour le conducteur et le copilote. Les fenêtres et les toits ouvrants doivent être fermés.

Les instructions de toutes les personnes chargées de l'organisation de l'événement doivent être respectées sans faute. L'organisateur se réserve le droit d'exclusion en cas de manquement grave à la discipline.

Les frais de participation ne seront pas remboursés. En plus des frais de participation, chaque participant prend en charge les coûts des véhicules apportés ainsi que les frais de déplacement et de séjour.

**Annulation de l'événement**

L'organisateur se réserve le droit d'apporter les modifications nécessaires à la procédure d'appel d'offres pour des raisons de force majeure ou de sécurité ou sur ordre des autorités, ou d'annuler l'événement si cela est dû à des circonstances extraordinaires, sans assumer aucune responsabilité pour les dommages. Si le nombre de participants est trop faible, l'organisateur est en droit d'annuler la manifestation, les droits d'inscription payés seront remboursés, aucune autre réclamation contre l'organisateur ne peut en découler. Sinon, l'événement aura lieu par n'importe quel temps, en cas de non-participation il n'y aura pas de remboursement des frais d'inscription.

**Décharge de responsabilité**

Le pilote / 2e pilote et éventuellement l'accompagnant s'engagent à signer les décharges avant le début du stage. **Âge minimum du copilote/accompagnant: 16 ans.**

**Marquage des véhicules**

Chaque participant recevra un numéro de départ et des autocollants de participant par véhicule avant le début de l'événement. Ces autocollants doivent être enlevés immédiatement après l'événement.

**Annulation**

En cas d'annulation à partir du 20ème jour avant le début de l'épreuve (jour d'arrivée), la totalité des droits d'inscription sera retenue, à partir du 40ème jour avant le début de l'épreuve 50% des droits d'inscription payés seront retenus, à partir du 60ème jour avant le début de l'épreuve soit 30% des droits d'inscription seront retenus soit la totalité des droits d'inscription sera créditée à la prochaine épreuve du NJ-S si elle est demandée.

En **soumettant l'inscription signée pour l'événement**, le participant accepte les conditions ci-dessus sans aucune restriction et elles deviennent obligatoires pour tous les participants dès la soumission de cette inscription. L'exonération de responsabilité s'applique aux demandes pour tout motif juridique, en particulier aux demandes de dommages-intérêts découlant de la responsabilité contractuelle et extracontractuelle, ainsi qu'aux demandes découlant d'un délit civil.